

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Le Conseil du Marché Financier publie son Rapport sur ses orientations et actions en matière de Durabilité

Conformément à son plan stratégique en faveur de la durabilité et à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières et de renforcement de la transparence du marché, le Conseil du Marché Financier (CMF), publie son Rapport sur les orientations et actions prises pour promouvoir la durabilité et développer la finance durable au niveau du marché financier.

Ce rapport témoigne de l'engagement résolu du CMF en faveur de la finance durable et d'une transparence accrue en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), dans un contexte où les enjeux de durabilité sont désormais déterminants pour la conduite des affaires, la pérennité, la continuité et la rentabilité des entreprises, ainsi que pour les décisions des investisseurs.

Le rapport met en lumière les initiatives conduites par le CMF pour ancrer progressivement les enjeux ESG dans les pratiques des acteurs du marché financier, éclairer les sociétés faisant appel public à l'épargne sur les risques et opportunités liés à la durabilité et renforcer la qualité de l'information extra financière fournie aux investisseurs.

Le rapport présente, l'étude consacrée à l'évaluation du reporting ESG des sociétés cotées et des autres sociétés faisant appel public à l'épargne au titre des exercices 2024 et 2025 et traite en outre, des actions de sensibilisation et de concertation menées avec les parties prenantes, en particulier sur les exigences de divulgation des informations ESG et les enjeux du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Dans ce cadre, le CMF réaffirme ses recommandations à l'ensemble des intervenants du marché financier, qu'il invite à intégrer progressivement les facteurs ESG dans leurs stratégies, leurs pratiques et leurs décisions, et à renforcer la transparence de leur information sur la durabilité.

À cet égard, le CMF entend poursuivre ses efforts, en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes du marché financier, afin de bâtir une place financière tunisienne plus transparente et plus attractive, à la hauteur des exigences croissantes de la finance durable, et d'offrir aux investisseurs une information pertinente, alignée sur les standards et référentiels internationaux consacrés par les instances internationales de régulation des marchés de capitaux afin d'éclairer leurs décisions d'investissement.

Le rapport du CMF sur les orientations et actions en faveur de la durabilité peut être consulté via le lien suivant :

https://www.cmf.tn/sites/default/files/pdfs/documentation/etudes/rapport_durabilite.pdf